

Hommage à Jacky lodice Premier Adjoint au Maire de 1989 à 2023



24H/24 - 7J/7



MATÉRIEL MÉDICAL 03 44 23 18 18

contact@ambulancesplomion.fr



COMPIÈGNE

9 Rue du Fonds Pernant



THOUROTTE





L'accueil et la bienveillance d'une entreprise familiale à taille humaine.



Suivant l'article L1110-8 du code de la santé, vous avez le libre choix de votre transporteur sanitaire (hors contrat).

VSL

TAXIS

Transports itératifs Dialyse, chimiothérapie,

radiothérapie, rééducation, ...

Transports simples

Consultation, hospitalisation (entrée et sortie)

> **Transports "urgents"** Par le SAMU Centre 15 ou le **médecin traitant**

Transports de convenance Sur demande, selon devis

É dito

Thourotte, l'année 2023 a commencé par une perte immense, avec le décès de Jacky lodice, le Premier Adjoint de notre ville. Depuis 1989, il dirigeait la commune à mes côtés. Jacky était le contraire de ce qu'on reproche aux dirigeants politiques. Il ne cherchait pas la lumière des projecteurs. Il ne jouait pas des coudes pour se mettre en valeur. Mais tous les jours, il était en mairie pour régler les problèmes du quotidien. Il était notamment en charge de l'administration générale, du personnel et des travaux. Il avait une seule boussole : servir l'intérêt des Thourottois, travailler à l'avenir de notre collectivité. Son départ nous laisse un immense vide.

Bien sûr, la population nous a confié un mandat, et notre devoir est de poursuivre la tâche à laquelle Jacky œuvrait avec rigueur et constance. Nous nous y engageons. Nous avons procédé à une réorganisation du conseil municipal. Ainsi, Catherine Arduin, adjointe chargée de la jeunesse et des affaires scolaires, devient la Première Adjointe de notre ville. Par ailleurs, deux nouveaux conseillers municipaux font leur entrée dans notre assemblée. Dans ce bulletin, vous trouverez la composition de notre conseil municipal et les responsabilités de celles et ceux qui le composent.

Nous avons adopté notre budget 2023. Cette année plus encore que les précédentes, il s'agit d'un exercice délicat. Il nous faut intégrer les hausses du coût de l'énergie et leurs répercussions sur tous les prix en général. Il faut aussi compter avec la perte de maîtrise de la fiscalité locale avec la disparition de la taxe d'habitation et les baisses des impôts de production des entreprises. Nous dépendons de plus en plus des compensations que l'État veut bien nous verser.

La prudence et la rigueur de notre gestion nous permettent d'affronter ces contraintes qui, d'année en année, s'accumulent. Conscients que les familles thourottoises sont elles-mêmes confrontées à des difficultés similaires sur leur pouvoir d'achat, nous n'augmenterons pas la pression fiscale pour la part qui nous revient, tout en maintenant le niveau de nos services à la population. Mais, il faut en avoir conscience, nos marges de manœuvre se réduisent.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte,

Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées



Hôtel de ville C.S. 60069 60777 Thourotte cedex Tél: 03 44 90 61 00

Courriel:

mairie@thourotte.fr

Site Internet : www.thourotte.fr

Directeur de la publication : Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication : Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation : Service Communication Jacques DESMOULIN

Damien FRUGIER

Tél: 03 44 30 51 00

Impression : Imprimerie de Compiègne (60)



Tirage: 2800 exemplaires

Mars 2023

Sommaire



- Hommage pages 4 à 6
- Votre Mairie page 7
- Votre Conseil Municipal pages 8 et 9
- Commissions page 10



- Économie page 12
- Culture page 13
 Culture page 13
- Événements pages 14 et 15
 Action sociale et familiale page 16
- Jeunesse / Éducation page 17
- Sport page 18
- Plan de la ville pages 20 à 22
- Travaux et urbanisme pages 24 et 25



- Ça se passera demain pages 26 et 27
 Tribunes libres pages 28 et 29
- Votre quotidien pages 29 à 38

Jacky lodice : 40 ans au service des Thourottois





Patrice Carvalho et Jacky Iodice, en 1988.

Jacky lodice, le Premier Adjoint de notre ville, nous a quittés le 2 janvier. Lors de ses obsèques, en présence d'une foule nombreuse, Patrice Carvalho lui a rendu un émouvant hommage. En voici de larges extraits.

on ami Jacky s'en est allé. Le mal qui le rongeait depuis de longs mois, pour ne pas dire des années, a eu raison de sa ténacité. Au cours de cette douloureuse période, lorsqu'on lui demandait : « Comment ça va, Jacky ? », il répondait invariablement: « Ça va ! » Ainsi était Jacky. Ne jamais se plaindre, ne jamais être plaint, mais affronter l'adversité, y compris les pires épreuves. C'est ainsi qu'il s'est battu, tout en continuant à exercer les responsabilités qui étaient les siennes au sein de la municipalité... jusqu'à ce 2 janvier, où un dernier malaise l'a emporté.



1989

Jacky nous laisse un grand vide.



Une cérémonie patriotique des années 1990.

Pour ma part, je perds un ami cher et notre ville perd un élu dévoué, désintéressé, nourri d'une seule ambition : servir les Thourottois et construire une cité accueillante, attractive et où il fait bon vivre.

Notre amitié s'est nouée chez Saint-Gobain, dont nous étions tous les deux employés. Nous n'étions pas dans le même atelier mais l'action syndicale de défense des salariés nous a rapprochés. J'appréciais déjà la rigueur et la détermination de Jacky.

J'ajoute qu'un élément d'identité nous était commun : nos origines étrangères, moi portugaise, lui italienne. Sa famille était venue s'installer en France en 1947, mais son père était déjà né en France, à l'époque où ils effectuaient plusieurs allers-retours entre la France et l'Italie. Ma famille avait émigré en France, au milieu des années 20. Lui et moi étions nés dans l'hexagone, mais avec des racines que nous avions en nous. D'ailleurs, l'été, Jacky se plaisait à séjourner en Italie, et plus particulièrement à Rimini, sur la côte Adriatique.

Au sein du conseil municipal, Jacky Iodice a passé 40 ans au service des Thourottois ! Peu d'élus de la région peuvent se prévaloir d'un tel bilan.

Élus ensemble en 1983

Nous avons été élus ensemble en 1983 sur une même liste, alors conduite par Henri Maillard. Au cours de ce premier mandat, j'étais le 2ème adjoint et Jacky était conseiller municipal. En 1989, les Thourottois nous ont accordé leur confiance pour diriger la commune. Je suis alors devenu le maire de Thourotte. J'ai donc dû me poser la question du Premier Adjoint. J'ai proposé ce poste à Jacky. J'étais sûr de mon choix. Il était l'homme de la situation : je l'avais vu en action à l'usine comme au sein du conseil municipal. De plus, je le savais très investi dans la vie associative : il s'occupait du club de football avec son père Vittorio.

Depuis 1989, notre collaboration n'a jamais faibli. Jacky était en charge de l'administration de la commune et des travaux. Il m'a suppléé à chaque fois que cela s'est révélé nécessaire. J'ai pu compter sur lui, en particulier, lorsque j'ai été élu député, un mandat qui nécessitait d'être présent à Paris au moins trois jours par semaine. Jacky était alors aux commandes. Jamais je ne me suis interrogé sur les décisions qu'il était amené à prendre. C'était les bonnes, celles que i'aurais prises moi-même à sa place.

En 1997, comme j'étais vraiment très pris par ma fonction de député, j'ai même proposé à Jacky de devenir maire de Thourotte. Moi, j'aurais été son Premier Adjoint. Il a refusé tout de suite. Il m'a dit : « Patrice, tu es notre maire, tu dois le rester. » En 2012, j'ai à nouveau été élu député. J'ai fait la même proposition à Jacky... et il m'a donné la même réponse.

On reproche souvent aux élus leurs ambitions personnelles. Jacky, lui, ne cherchait pas à prendre la lumière. Sa boussole, c'était l'humilité, la rigueur, l'efficacité et, avant tout, le bien commun, l'intérêt général, le bien-être des Thourottois.

34 ans à la direction de la commune

Nous avons ainsi travaillé ensemble durant 40 ans, dont 34 à la direction de la commune, dans une parfaite harmonie. Cela n'excluait pas les débats entre nous mais, chaque fois, nous nous mettions d'accord sur ce qu'il convenait de faire. Nous ne nous sommes jamais fâchés en 40 ans.

Le dernier grand chantier qu'il a dirigé, c'était la rénovation de la rue Jean Jaurès et la création de l'esplanade de la mairie. Le but essentiel était de sécuriser le parcours des enfants se rendant à l'école. Nous avons créé des places de stationnement, nous avons installé un parc et des espaces de jeux sur l'ancien terrain de football. En même temps, nous avons préparé le futur lien avec la place de la République. Ça, c'est grâce à un homme qui pensait à l'avenir : Jacky lodice. Bientôt, l'esplanade portera son nom.

Jacky n'était pas un grand homme par la taille, mais c'était un grand homme pour ce qu'il aura su faire avancer dans tout ce qu'il a entrepris.

Lui et moi, nous étions des frères siamois, indissociables, inséparables dans l'action, et toujours en symbiose dans la décision. Pourtant la vie continue... même sans Jacky. Dans une situation semblable, je l'entends me dire : « Patrice ; t'inquiète pas ! Ça va aller ! »



Début des années 1990 : Les maires-adjoints Jacky lodice et Michel Bouvignies en pleine démonstration pour Patrice Carvalho et Bernard Blavier, lui aussi maire-adjoint.

À jamais dans nos pensées et dans nos cœurs

Récemment, j'ai reçu un message qui disait ceci : « Patrice, je te présente mes condoléances pour le décès de ton ami et adjoint. Dans le monde d'aujourd'hui, la perte d'un vrai copain révèle souvent quel est le vide que laisse le départ de ceux qui nous aident dans notre sacerdoce. » Je trouve ces mots très justes.

Jacky, nous sommes nombreux aujourd'hui pour te dire au revoir, pour te dire merci. Les Thourottois sont là. Les élus sont là, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. Notre camarade Michel Bouvignies, ancien adjoint au maire, est venu porter ton cercueil avec nous, alors qu'il était encore, ce matin, à 1200 km de Thourotte. Les employés communaux ont tenu à former une haie d'honneur. C'est dire l'estime et l'affection que nous avons tous pour toi.

Tous ensemble, nous te disons : « Salut Jacky ! Repose en paix ! » Une chose est sûre : tu resteras à jamais dans nos pensées et dans nos cœurs. À ta famille, à ta femme Françoise, à tes enfants Florence, Laurent, Marc. À tes petits-enfants, à tes arrière petits-enfants, nous présentons nos condoléances. Et en ce lieu vénéré à tes yeux, nous te disons adieu.

Jacky lodice : 40 ans au service des Thourottois

L'hommage de M. Dany Desmarais au nom du personnel communal

Dany Desmarais, aujourd'hui conseiller municipal, mais durant de nombreuses années agent communal aux espaces verts, a évoqué les rapports qu'entretenait Jacky lodice avec le personnel de la ville.

Pour nous, le personnel de la mairie, M. lodice est l'élu que nous voyions tous les jours, celui que nous informions, au quotidien, des problématiques, de l'avancée des dossiers et de l'activité des services. Nous comptions sur lui pour des prises de décisions rapides et pour des signatures de dernière minute.

Il était également présent lorsque nous avions besoin d'un service. M. lodice était quelqu'un de droit, qui prenait toujours ses décisions en cherchant à être juste. Avec le personnel, il essayait de mettre de l'humain dans les situations compliquées.

Particulièrement attaché au bon fonctionnement du service technique, il avait à cœur de participer à la gestion du personnel. Il n'hésitait d'ailleurs pas à laisser sa chance à chacun, notamment pour les besoins d'emplois saisonniers.

Nous regretterons cet élu proche des agents et des Thourottois.

Repères biographiques

Jacky lodice est né le 22 janvier 1949, à Compiègne. Marié, il a 3 enfants, 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Il reçoit, à l'origine, une formation de menuisiercharpentier et il est titulaire d'un CAP. Il occupe son premier poste de travail dans une entreprise de menuiserie à Compiègne.

1971: il est embauché à l'usine Saint-Gobain Chantereine comme manœuvre. Il choisit cette entreprise car il joue, par ailleurs, dans l'équipe de football de l'AS Chantereine. Il deviendra par la suite conducteur de ligne automatisée. Il obtient son CAP d'électromécanicien en 1984. Il travaille à Saint-Gobain jusqu'à son départ en retraite, en 2006.

1983 / 1989 : il est conseiller municipal dans l'équipe d'Henri Maillard, maire de Thourotte.

Depuis 1989, il est le Premier Adjoint du maire Patrice Carvalho. Au sein du conseil municipal, il est également l'élu délégué aux travaux.

De 2014 à 2020, Jacky lodice est président du SIVOM Thourotte / Longueil-Annel (syndicat des eaux), succédant à Patrice Carvalho dans cette fonction.





4 septembre 2016 : **Jacky Iodice** inaugure **le Forum des Associations**, où l'on honore **Bertille Cousson**, championne de France du 100 m papillon, formée par Thourotte Natation Sportive. De plus, Jacky reçoit une bise enthousiaste de **Renée Thirache**, figure de la vie associative, très heureuse de recevoir la Médaille de la Ville!



Une autre inauguration du **Forum des Associations**, le 2 septembre 2018 : entouré des élus **Mauricette Bernard**, **Francis Pilorge** et **Claudine Boulefroy**, un **Jacky lodice** attentionné montre à une petite fille comment couper le ruban.

Du mouvement au sein du conseil municipal

Suite au départ de Mme Martine Cabrera (Conseillère Municipale, démissionnaire pour raisons personnelles) et au décès de M. Jacky Iodice (Premier Adjoint au Maire), il a été nécessaire de remanier le conseil municipal.



Catherine Arduin

• Mme Catherine Arduin devient Première Adjointe au Maire. Elle reste déléguée à la Jeunesse et aux Affaires scolaires. Désormais, elle s'occupe aussi de la vie associative, des services généraux à la population, des attributions de logements sociaux et des dépôts de plainte.



Valérie Deconinque

• Mme Valérie Deconinque, Conseillère Municipale, devient déléguée aux Seniors, en remplacement de Mme Martine Cabrera.



Daniel Denizart

• M. Daniel Denizart, Maire-Adjoint délégué à l'aménagement urbain, prend en charge les visites de chantiers. Il sera un soutien précieux pour M. Patrice Carvalho, qui dirige désormais les travaux.



Dany Desmarais

• M. Dany Desmarais, Conseiller Municipal, devient délégué à la gestion des crues et des inondations. Il inaugure cette fonction.



Olivier Droissart et Laurent Pietrzak (photo : Courrier Picard)

• Messieurs Olivier Droissart et Laurent Pietrzak intègrent l'équipe en tant que Conseillers Municipaux. Tous deux figuraient sur la liste « Cœurs battants pour Thourotte » menée par M. Patrice Carvalho lors des dernières élections municipales.

Les trois pages suivantes vous présentent le nouveau trombinoscope du conseil municipal puis la composition des commissions, bien évidemment mise à jour.

Votre maire et ses adjoints



Patrice CARVALHO
Maire



Catherine ARDUIN

1ère adjointe

chargée des Services Généraux
à la Population, de la Jeunesse et
des Affaires Scolaires



Joël PIAR 2ème adjoint chargé de la Sécurité et des Sports



Corinne DAUMAS

3ème adjointe

chargée des Finances et
des Affaires Culturelles



Patrick IBRAN 4ème adjoint



Marie-Pierre GRANDJEAN

5ème adjointe

chargée des Fêtes et des
Cérémonies / Jumelages



Daniel DENIZART 6ème adjoint chargé de l'Aménagement Urbain



Valérie FONTAINE 7^{ème} adjointe chargée des Affaires Sociales

Sur rendez-vous

Pour rencontrer M. le maire, contactez son assistante administrative, Mme Clarisse LEBOEUF, au 03 44 90 61 07. Pour prendre rendez-vous avec un adjoint ou un conseiller, il suffit de contacter la mairie de Thourotte au 03 44 90 61 00, aux horaires d'ouverture habituelles, à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h (18h15 le mardi).

Vos conseillers municipaux



Henri
MARCHE
Délégué aux
Manifestations Officielles
et au Cimetière



Fabrice
LEDRAPPIER
Délégué à la
Communication
et à l'Information



Valérie DECONINQUE Déléguée aux Seniors



Dany
DESMARAIS
Délégué à la Gestion
des Crues et
des Inondations



Isabelle LIMA



Florian DUMOULIN



Patrick JACQUINOT



Christèle GRAVILLON



Philippe RÉMY



Rachida DERNI



Nicole MASSON



Lucile BOCHAND



Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS



Amandine PORTEJOIE



Olivier DROISSART



Laurent PIETRZAK



Céline CHAPUIS-DORMOY



Dominique DÉRÉ



Francis DUBÉ

L'action par la concertation

Le maire, M. Patrice CARVALHO, est président de droit de toutes les commissions.

Commission des Finances

Vice-Présidente :

Mme Corinne DAUMAS

Mme Catherine ARDUIN

M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

M. Daniel DENIZART

Mme Valérie FONTAINE

M. Henri MARCHE

M. Fabrice LEDRAPPIER

Mme Valérie DECONINQUE

M. Dany DESMARAIS

M. Francis DUBÉ

Commission Intergénérationnelle et Sociale

Vice-Présidentes :

Mme Catherine ARDUIN Mme Valérie FONTAINE

Mme Valérie DECONINQUE

M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

M. Henri MARCHE

Mme Isabelle LIMA

M. Philippe RÉMY

Mme Christèle GRAVILLON Mme Amandine PORTEJOIE

Membres extérieurs :

Mme Mauricette BERNARD

Mme Dany SÈRE

Commission des Sports

Vice-Président : M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

Mme Valérie FONTAINE

M. Philippe RÉMY

M. Olivier DROISSART

M. Francis DUBÉ

Commission des Travaux

M. Joël PIAR

M. Patrick IBRAN

M. Daniel DENIZART

M. Henri MARCHE

M. Fabrice LEDRAPPIER

M. Florian DUMOULIN

M. Patrick JACQUINOT

M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS

M. Olivier DROISSART

M. Dominique DÉRÉ

M. Francis DUBÉ

Membres extérieurs :

M. Bernard JESPIERRE

M. Luc MEUNIER

M. Janick VARON

Commission **Urbanisme et Accessibilité**

Vice-Président :

M. Daniel DENIZART

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

M. Henri MARCHE

M. Dany DESMARAIS

Mme Lucile BOCHAND

M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS

M. Olivier DROISSART

M. Laurent PIETRZAK

M. Francis DUBÉ

Membres extérieurs :

M. Luc MEUNIER

M. Joël SIROS

Commission de Contrôle des Listes Électorales

M. Henri MARCHE

M. Philippe RÉMY

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

M. Dominique DÉRÉ

Commission Fêtes et Cérémonies et Jumelage

Vice-Présidente :

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

Mme Valérie FONTAINE

M. Henri MARCHE

Mme Isabelle LIMA

Membre extérieur :

Mme Dany SÈRE

Commission des Affaires Scolaires

Vice-Président :

Mme Catherine ARDUIN

Mme Valérie FONTAINE

Mme Isabelle LIMA

Mme Christèle GRAVILLON Mme Rachida DERNI

Mme Nicole MASSON

M. Thomas CREUZÉ DES CHÂTELLIERS Mme Amandine PORTEJOIE

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

Membre extérieur :

Mme Françoise BRÉHAMET

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Présidente :

Mme Corinne DAUMAS

Mme Catherine ARDUIN M. Daniel DENIZART

Mme Rachida DERNI

Mme Nicole MASSON

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY

Membres extérieurs : Mme Nadine QUÉLIN

Mme Dany SÈRE

Commission

Communication - Information

Vice-Président :

M. Fabrice LEDRAPPIER

Mme Catherine ARDUIN Mme Valérie FONTAINE

Mme Rachida DERNI

Mme Nicole MASSON

Mme Lucile BOCHAND

Membres extérieurs :

Mme Chantal BOYENVAL Mme Françoise BRÉHAMET

Mme Nadine QUÉLIN

Commission

Vie Associative

Vice-Présidente : **Mme Catherine ARDUIN**

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN

Mme Marie-Pierre GRAND JFAN

Mme Valérie FONTAINE M. Philippe RÉMY

Mme Rachida DERNI

Commission d'Appels d'Offres

Délégués titulaires :

Mme Catherine ARDUIN

M. Daniel DENIZART

Mme Valérie FONTAINE

M. Henri MARCHE

M. Dominique DÉRÉ Délégués suppléants :

Mme Corinne DAUMAS

M. Fabrice LEDRAPPIER

Mme Rachida DERNI

M. Laurent PIETRZAK M. Francis DUBÉ

C.C.A.S. (Centre Communal

d'Action Sociale) Vice-Présidente :

Mme Valérie FONTAINE Mme Valérie DECONINQUE

Mme Rachida DERNI M. Daniel DENIZART

M. Francis DUBÉ

Membres extérieurs : Mme Françoise BRÉHAMET

Mme Carole BRIATTE Mme Annie DELARUE Mme Françoise LERICHE

Conseil d'administration

Mme Jacqueline SCHEMITH

du Jardin des Deux Vallées Représentants

de la municipalité : M. Henri MARCHE M. Olivier DROISSART

C.C.2.V.

(Communauté de Communes

des Deux Vallées)

Conseillers communautaires : M. Patrice CARVALHO

M. Joël PIAR

Mme Corinne DAUMAS

M. Patrick IBRAN Mme Marie-Pierre GRANDJEAN

Mme Valérie FONTAINE M. Dominique DÉRÉ

S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies

des Zones Est de l'Oise)

Vice-Président :

M. Patrice CARVALHO

Délégué titulaire : M. Fabrice LEDRAPPIER

Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Représentantes

Mme Isabelle LIMA

de la municipalité : Mme Corinne DAUMAS

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Lonqueil-Annel:

gestion de l'eau

Délégués titulaires :

M. Patrice CARVALHO

M. Daniel DENIZART Mme Valérie FONTAINE

M. Patrick JACQUINOT Mme Rachida DERNI

Délégués suppléants : Mme Christèle GRAVILLON

M. Olivier DROISSART M. Dominique DÉRÉ

Représentants de la municipalité aux conseils d'écoles

Mme Catherine ARDUIN Mme Rachida DERNI

École maternelle Joseph

Onimus: Mme Catherine ARDUIN

Mme Nicole MASSON École élémentaire

École maternelle

du Martelois :

du Martelois :

Mme Catherine ARDUIN

Mme Céline CHAPUIS- DORMOY École élémentaire

Joseph Onimus:

Mme Catherine ARDUIN Mme Nicole MASSON

Collège Clotaire Baujoin :

Mme Catherine ARDUIN M. Florian DUMOULIN

Les Thourottois peuvent adresser une demande à la mairie s'ils souhaitent intégrer une des commissions pour ce mandat, jusqu'en 2026.

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE RAVALEMENT DE FAÇADE EN PEINTURE - DÉCORATION ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR SOLS SOUPLES - PVC - MOQUETTE - LINO (DALLES OU LÉS) PARQUET (COLLÉ OU FLOTTANT) CARRELAGE - FAÏENCE



Ets FAIVRE S.A.S

1. place Saint-Rémi. 60350 BERNEUIL-SUR-AISNE

Tél: 03.44.85.13.13 - Fax: 03.44.85.17.18

Courriel: sa.faivre@faivre-ets.com - Web: www.faivre-ets.com











Budget 2023 : l'exercice périlleux auquel l'État nous contraint

Le 30 janvier dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif de notre ville. Au fil des années, il devient périlleux de boucler un budget qui permette de répondre aux besoins de la population sans accroître la pression fiscale. Il a fallu faire face à la suppression de la taxe professionnelle puis de la taxe d'habitation, sans que les compensations du gouvernement nous garantissent une stabilité des rentrées fiscales. La baisse des dotations de l'État, qui constituent pourtant un juste partage de la croissance au profit des collectivités, est venue s'ajouter au tableau. En 2023, de nouvelles ombres ont surgi, dégradant un peu plus encore les conditions de préparation du budget communal.

Parmi les données nouvelles, il faut compter avec la flambée des prix de l'énergie. Nous y avons consacré un dossier dans *Contact* en décembre dernier. Elle a des répercussions sur tous les prix et entraîne un niveau d'inflation que nous n'avions pas connu depuis longtemps. Il faut également composer avec la remontée des taux d'intérêt par les Banques Centrales. Fort heureusement, notre collectivité est peu endettée.

À ces contraintes s'ajoute la perte de l'autonomie fiscale des collectivités. Nous sommes de plus en plus dépendants des dotations et des compensations de l'État après la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des impôts de production des entreprises. En outre, le gouvernement entend encadrer l'évolution de nos dépenses par des « contrats de confiance » conclus avec l'État au prétexte du rétablissement des finances publiques. Il est assez scandaleux que le gouvernement prétende mettre les collectivités au pain sec quand la dette de celles-ci représente à peine 10% du PIB

(totalité des richesses créées) quand celle de l'État s'élève à 113% de ce même PIB.

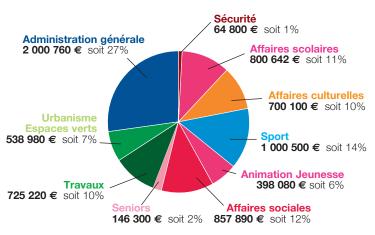
À l'inverse, les collectivités ont besoin de ressources pérennes pour faire face à l'explosion des prix, à l'évolution contrainte de leurs dépenses par les décisions de l'État et pour répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'adresser une motion à l'intention du Président de la République et du gouvernement, comme l'ont fait un nombre croissant de communes, pour réclamer trois mesures urgentes :

- l'indexation des dotations de l'État sur l'inflation, comme c'était le cas avant 2010
- le rétablissement de l'accès aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz pour les collectivités et les entreprises
- une juste compensation financière des charges transférées ces dernières années.

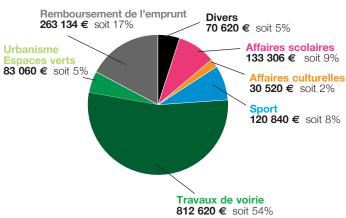
Section de fonctionnement 2022 : (principaux postes)

7 233 272 €



Section d'investissement 2022 : (principaux postes)

1 514 100 €



Les sommes citées dans cette page sont « Toutes Taxes Comprises » (T.T.C.).

La culture, toujours essentielle

Fort heureusement, la page a été tournée : elle semble déjà loin, cette période où les lieux de pratique culturelle étaient fermés car jugés « non essentiels ». Aujourd'hui, on a retrouvé le plaisir d'assister à des spectacles et, en plus, on a l'occasion d'y prendre une part active.





Nuits de la lecture, le 22 janvier 2022 : le vidéo plasticien Julien Appert a initié les enfants au *Papier magique*. Les jeunes artistes en herbe ont pu transformer leurs dessins, les animer et même les faire vivre en vidéo.



24 novembre : avant de monter sur scène pour le ciné-concert Fargo, les musiciens du groupe Fragments ont été interviewés par des élèves du lycée Arthur Rimbaud, de Ribécourt-Dreslincourt. Documentation, préparation des questions, enregistrement, montage, diffusion sur la radio associative Graf'hit : l'exercice s'est révélé très formateur!



L'Espace Culturel varie les plaisirs, les modes d'expression et les lieux : le 2 juillet, c'est dans le jardin que le public a profité du soleil et de *Festin de mots*, un temps de lecture proposé par les ateliers théâtre du Bord de l'Eau et la troupe du Placard à Balais. Ces acteurs et actrices en herbe ont ainsi partagé leurs textes préférés, leurs coups de cœur et coups de sang littéraires.



En février 2022, le temps d'une résidence de quelques jours à l'Espace Culturel, **le musicien Emmanuel Mailly** a peaufiné son ambitieux « **docu-fiction-concert** » **intitulé** *Poudre(s)*. Venus le voir au travail, des écoliers ont découvert comment on peut faire de l'art à partir de documentaires des années 50 sur la sucrerie de Bresles!

À la salle Saint-Gobain, des travaux d'acoustique ont été menés en 2022, pour le confort du public comme celui des artistes. La qualité sonore des spectacles est remarquable.





Pour ses élèves, **l'école de musique Jean Rochet** organise de très beaux spectacles. En 2022, on a vu grand : l'incontournable **concert de Noël** a déménagé de l'église au complexe Édouard Pinchon.

Heureux événements



8 mai : la brocante a fait son grand retour, après deux années d'interruption causées par un virus qu'on ne présente plus. Le public a retrouvé le plaisir de chiner, sans s'apercevoir que l'organisateur n'était plus la mairie, mais l'AS Thourotte Football, qui a atteint son but. Les agents municipaux ont tout de même assuré l'assistance technique, comme pour tout événement mis sur pied par une association.

11 juin : au Parc de la Roseraie, le public a retrouvé intact l'esprit de la Fête de l'été : s'asseoir dans l'herbe et s'émerveiller devant des jongleurs ou des musiciens, découvrir les stands des artisans locaux, participer à des ateliers créatifs...



Thourotte Plage, du 6 au 31 juillet, à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon... pour la dernière fois ! Pour se renouveler, pour vous faire plaisir, la municipalité planche sur d'autres animations pour l'été 2023. Vos suggestions sont les bienvenues : vous savez où nous trouver !

Stade Jean Bouin, le 4 septembre : les Sirènes de Thourotte sont fidèles au Forum des Associations.

Événements



D'année en année, nous vous habituons à un sympathique rituel, un dimanche après-midi de la fin septembre : un spectacle gratuit, mêlant musique et acrobaties, dans le cadre champêtre de la Promenade de la 32. Le 25 septembre dernier, la culture brésilienne était à l'honneur avec *Maïador*.



Écolo, bricolo et rigolo, la Fête d'automne a connu un beau succès, le 16 octobre, au complexe Édouard Pinchon. Les familles ont notamment adoré l'atelier de "musique verte" à partir de tout ce qu'on trouve dans la nature!



Pour les fêtes de fin d'année, **l'homme en rouge** vous a ouvert les bras ! Il vous a aussi conviés à **C'est Noël**, une après-midi de jeux, d'ateliers et de spectacles. Pour vous, il a réuni les musiciens de **l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte** sur la place de la mairie, joliment illuminée. Enfin, il a mené **ses mascottes et sa calèche jusqu'au marché**.

Action sociale et familiale

Des activités diversifiées pour tous

L'Espace Angèle Fontaine, votre centre d'activités familiales et sociales, vous accompagne dans vos loisirs, vos démarches ou vos projets. En voici quelques illustrations.



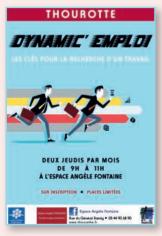
La ludothèque de l'Espace Angèle Fontaine permet d'essayer les jeux sur place et de les emprunter à la maison. On vous y accueille le mercredi et le samedi, et on ajoute des créneaux supplémentaires pendant les vacances scolaires.

En direction des familles, des jeunes et des moins jeunes, des activités de loisirs sont organisées, comme le très demandé atelier Cuisine ou cette initiation à la création en feutre de laine.

Prenez part aux sorties familiales! Cette année, l'Espace Angèle Fontaine vous a emmenés à Fort-Mahon-Plage et au marché de Noël de Reims.

De multiples initiatives sont proposées en direction des demandeurs d'emploi, afin de les accompagner dans leurs démarches. Il en est ainsi des **ateliers Emploi** ou encore des **initiations aux applications informatiques dédiées à la recherche d'un travail**.

En février 2023, l'Espace Angèle Fontaine connaît un nouveau souffle, avec l'arrivée d'une nouvelle responsable de la structure : Mme Chloé Mazure. Assurant également la fonction de conseillère en économie sociale et familiale, elle relance certains ateliers collectifs, assure des permanences d'aide aux démarches, et propose un accompagnement dans la gestion de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation, santé...









Conseillère municipale depuis 2014, Mme Valérie Deconinque exerce la profession d'aide à domicile et a créé des logements destinés aux personnes dépendantes. Elle avait toutes les compétences pour devenir la nouvelle déléguée aux seniors.

Elle a pris ses marques en honorant une tradition : accompagnée du conseiller municipal Henri Marche, elle a rendu visite à la doyenne de la ville, Mme Léone Fournier. Celle-ci vient de fêter ses 100 ans, dans sa maison thourottoise.

Mme Deconinque a aussi organisé le dernier **goûter des seniors**. Comme plusieurs participants, elle a joué le jeu du déquisement.

Pour les seniors thourottois, les activités ne manquent pas. En 2022, ils ont notamment visité une brasserie à Arques (62), embarqué pour une croisière en Vallée de la Seine, découvert l'usine des chaussettes Kindy. Comme on le voit sur la photo, les seniors ont aussi eu le plaisir de voir **Bruxelles**.

Formation, sports et ouverture sur le monde



Une de nos traditions du mois de juin : la municipalité a organisé sa distribution de dictionnaires.

Elle récompense et encourage les élèves de CM2 qui, à la rentrée de septembre, découvriront la classe de 6ème.

L'éducation peut aussi prendre d'autres formes, comme le démontrent ces trois dernières photos !

Depuis quelques années, les CM2 se joignent au fameux **cross du collège Clotaire Baujoin**.







Une autre photo de groupe... mais, cette fois, ils sont plus grands! Il s'agit là d'une de nos traditions du mois de septembre : c'est la remise de récompenses scolaires aux lauréats ayant obtenu les BEP, CAP, Certificat de formation générale, Brevet des collèges et Baccalauréat.



Le jumelage, c'est l'ouverture à d'autres cultures : le 14 octobre, Patrice Carvalho a accueilli en mairie les collégiens de Thourotte et leurs nouveaux amis, venus de la ville allemande de Rimbach. Bravo aux chefs d'établissement et aux professeurs pour l'organisation de cet échange. Et merci aux familles qui, pendant 5 jours, ont hébergé nos visiteurs!

L'accueil de loisirs du mercredi a aussi sa part dans l'éducation des plus jeunes, comme le démontre cette initiation au code de la route, aussi ludique qu'instructive.

De nouvelles activités sportives voient le jour.

Commençons par les activités sportives proposées par la municipalité.







Piscine Georges Bonichot

Thourotte a la chance d'avoir sa piscine. Alors que les beaux jours reviennent, c'est le bon moment pour (re)découvrir l'aquabike, l'aquagym ou encore l'aquadouce!



Eux, ils ont testé l'aquadouce et l'ont approuvé! Pour les habitués de **Mardi'Séniors**, l'activité de la première heure alterne entre randonnée pédestre, danse, gymnastique ou encore tennis de table. Pour la seconde heure, aucune négociation possible : ils plébiscitent l'aquadouce! Et c'est avec plaisir que notre équipe exauce ce souhait chaque mardi!

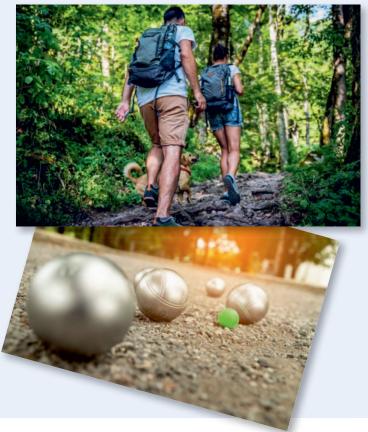


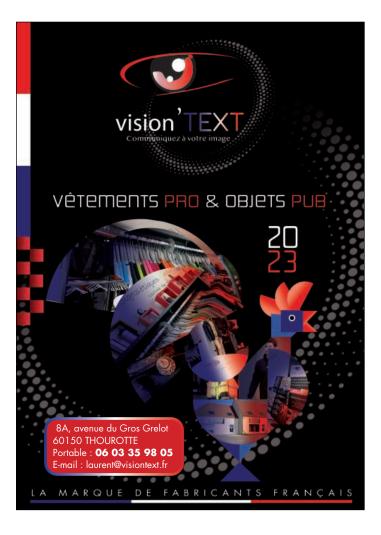
Avant chaque rentrée de septembre, il ne faut pas tarder à inscrire ses enfants à **l'École des Sports**: nos effectifs sont très vite complets! En effet, c'est vraiment une chance de découvrir, pendant l'année, toute une palette de sports. Nul n'est à l'abri du coup de cœur pour telle ou telle discipline!

Si Thourotte est une ville sportive, c'est aussi, en grande partie, grâce aux associations.

La palette des activités s'est enrichie, avec la création du Handball Club de Thourotte, l'arrivée des randonneurs de Terr'Oise et la convivialité de l'Amicale Thourotte Pétanque. Pour cette dernière, la municipalité a même décidé de créer un terrain de boules, sur une partie du parking de l'ancien Leader Price. C'est ainsi que la mairie soutient les associations : en leur fournissant les salles ou les lieux de pratique, en leur procurant le matériel, en épaulant l'organisation de leurs événements.









CONCEPTION - ETUDES - MAITRISE D'ŒUVRE Espaces publics / VRD / Paysage

1 rue des Fondeurs - ZAC des Entrepôts 02200 SOISSONS © 03 23 53 02 28

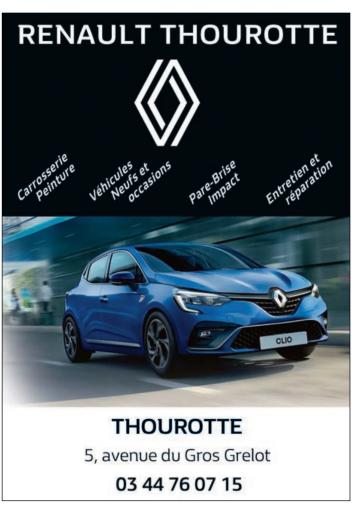
> E-mail: contact@area-sarl.fr Site internet: www.area-sarl.fr



COOL-LITE® XTREME ORAC

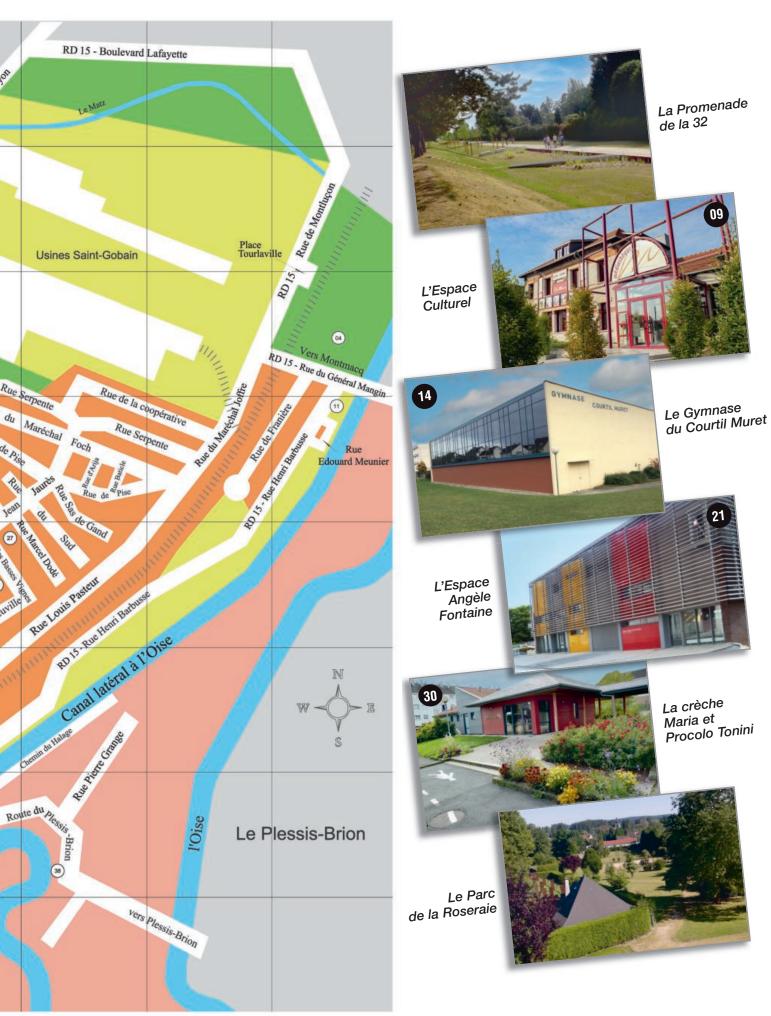
Alliance de la performance et du développement durable

Premier verre bas carbone au monde, ORAÉ® associé à l'excellence des couches COOL-LITE® XTREME









1

Nomenclature des rues et des équipements

Amours (rue des) Ancelin (rue Charles) Arija (rue d') Artois (place d') Aubépines (rue des) Austerlitz (avenue d')	D8/F6 F4 G4 D5 D6 D6/D7	Lafayette (boulevard) Lebelle (rue Robert) Leclerc (rue du Maréc Longueil Annel (route Luther-King (place Ma
Baillon (rue Amour) Barbusse (rue Henri) Basses Vignes (rue des) Baticle (rue Charles) Baujoin (rue Claude) Bibaud (rue Kléber) Bochand (rue Pierre) Bonnard (ruelle) Borgne (rue Hubert)	C4 F6/l4 F5/G5 G4 D1/E1 B3 E3 E5/E6 D2/E2	Maillard (avenue Henri Mangin (rue du Génér Manin (rue Gustave) Martelois (rue du) Mendès France (place Mermoz (rue Jean) Meunier (rue Édouard) Mimosas (rue des) Mitterrand (avenue Fra Montagne (rue de la)
Carnot (rue) Caumont (rue) Charlemagne (rue) Charmeux (impasse Élisabeth et Jacques)	D2/E2 C3 D5	Montluçon (rue de) Moulin (avenue du) Moulin (avenue Jean) Mozart (rue Wolfgang A
Chopin (rue) Colette (rue) Coopérative (rue de la) Coty (rue du Président) Cuisy (ruelle)	C6 D4 G3/H4 E4 E5	Nationale (route) Neuville (rue Michel) Parc (avenue du) Pasteur (rue Louis)
De Gaulle (rue du Général) Delaplace (rue Marcel) De Lattre de Tassigny (rue du Maréchal) D'Estienne d'Orves (rue) Dix-neuf mars 1962 (place du) Dodé (rue Marcel) Dumas (rue Alexandre) Dumontois (rue Andrée)	C5/D4 D2 E5/F5 E4/F4 C6 G5 C5/D5 E1	Picardie (rue de) Pinchon (rue Édouard) Pise (rue de) Plessis-Brion (route du Poincaré (place Raym Poirier du Prêtre (impas Pompidou (boulevard G Prévert (rue Jacques) Promenade de la 32 Provence (rue de)
Effaloises (rue des) Fabien (rue du Colonel) Fleming (rue Alexander) Foch (rue du Maréchal) Franière (rue de)	D6/E6 E3/E4 E2 F4/G4 H4/I4	Renoir (rue Auguste) République (rue de la) République (place de Rimbach (avenue de)
Garenne (rue de la) Gass (rue Charles) Gauguin (rue Paul) Glycines (rue des) Grange (rue Pierre) Gros Buisson (rue du) Gros Grelot (avenue du) Guynemer (rue)	C7/D7 B7/C7 E4 D6 G6/G7 D3 B3/C3 C6	Rouget de l'Isle (rue) Saint-Gobain (place) Sas de Gand (rue du) Savoie (rue de) Scotto (rue Vincent) Sellier (place Lucien) Serpente (rue) Source (rue de la)
Halage (chemin du) Hermann (rue Jane et Raymon Hugo (avenue Victor)	D8/G6 d) B7 D4/D5	Strauss (rue Johann) Sud (rue du) Thiant (place Robert)
Jaurès (rue Jean) Jeu d'Arc (rue du) Joffre (rue du Maréchal) Joliot-Curie (rue) Juin (rue du Maréchal)	E5/G4 E6 H3/H4 F5 C3/D4	Thome (rue André) Toulouse-Lautrec (rue Tourlaville (place) Trois Muids (rue des) Verdun (rue de)
Kébémer (rue de) Kennedy (rue du Président) Kœnig (rue du Général)	D4/E4 F4 E5	Voguë (rue Arnaud de 57ème Régiment d'Infant

_afayette (boulevard)	G1/H1
_ebelle (rue Robert)	D2
_eclerc (rue du Maréchal)	F4/F5
_ongueil Annel (route de)	D7
_uther-King (place Martin)	E2
Maillard (avenue Henri) Mangin (rue du Général) Manin (rue Gustave) Martelois (rue du) Mendès France (place Pierre) Mermoz (rue Jean) Meunier (rue Édouard) Mimosas (rue des) Mitterrand (avenue François) Montagne (rue de la) Montluçon (rue de) Moulin (avenue du) Moulin (avenue Jean) Mozart (rue Wolfgang Amadeus)	B5 I3 E5 B6 D1 B6/C6 I5 D6/D7 A6/B3 E3 I2 D2/D3 C5/C6 D7
Nationale (route)	E2/E3
Neuville (rue Michel)	F5
Parc (avenue du) Pasteur (rue Louis) Picardie (rue de) Pinchon (rue Édouard) Pise (rue de) Plessis-Brion (route du) Poincaré (place Raymond) Poirier du Prêtre (impasse du) Pompidou (boulevard Georges) Prévert (rue Jacques) Promenade de la 32 Provence (rue de)	D3 G5 C5/D5 E3 F4/G4 F7/G7 C5 D3 E5/E6 D5/E5 D3/E2 D5
Renoir (rue Auguste)	D4
République (rue de la)	E2/F5
République (place de la)	E5
Rimbach (avenue de)	B4/C4
Rouget de l'Isle (rue)	D7
Saint-Gobain (place) Sas de Gand (rue du) Savoie (rue de) Scotto (rue Vincent) Sellier (place Lucien) Serpente (rue) Source (rue de la) Strauss (rue Johann) Sud (rue du)	F3 G4/G5 C5 C7 C6/C7 F3/H4 C6 D6/D7 F4/G5
Thiant (place Robert)	D5
Thome (rue André)	E4/F3
Toulouse-Lautrec (rue Henri)	E4
Tourlaville (place)	H2/I2
Trois Muids (rue des)	D4
Verdun (rue de)	F4
Voguë (rue Arnaud de)	F3
57 ^{ème} Régiment d'Infanterie (rue d	du) E2

Localisations de sites administratifs, culturels, sportifs, etc.

G1/H1

Central téléphonique	C4 / N°06
Centre de secours Claude Baujoir	n 14/N°11
Chapelle Saint-Gobain	F3 / N°03
Cimetière + Eglise	F7 / N°37
Collège Clotaire Baujoin	D4 / N°07
Communauté de Communes	
des Deux Vallées (C.C.2.V.)	C4 / N°05
Complexe polyvalent É. Pinchon	D5 / N°15
Courts de tennis	D5 / N°16
Crèche Maria et Procolo Tonini +	
Résidence des Personnes Agées	
Pierre Baujoin	F5/N°30
Déchetterie	D8 / N°40
École de Musique Jean Rochet	F5 / N°29
Église + Cimetière	F7 / N°37
Espace Angèle Fontaine	E5 / N°21
Espace Angèle Fontaine :	
antenne « Mendès France »	D2 / N°02
Espace culturel : Salle de spectac	eles
Saint-Gobain + Médiathèque	F4 / N°09
Espace Roger Paullier	F5 / N°23
Etablissement d'Hébergement po	ur
Personnes Âgées Dépendantes (E	E.H.P.A.D.)
« Le Jardin des Deux Vallées »	E4 / N°08
Gare S.N.C.F	F6 / N°35
Groupe scolaire du Martelois	C5 / N°13
Groupe scolaire Joseph Onimus	F5 / N°26
Gymnase du Courtil Muret	D5 / N°14
Jardins familiaux Maurice Boulnois	
Jeu d'Arc + Parc de la Roseraie	E6 / N°33
La Poste	E5 / N°19
Mairie	F5 / N°25
Maison Départementale	
de la Solidarité	F5 / N°27
Médiathèque + Salle de spectacle	
Saint-Gobain (Espace culturel)	F4 / N°09
Monument aux Morts	F5 / N°20
Parc de détente	G7 / N°38
Parc de la Roseraie + Jeu d'Arc	E6 / N°33
Parc urbain	C6 / N°31
Piscine Georges Bonichot	C5 / N°12
Plateau multisports Mendès France	
Plateau multisports Édouard Pinchor	
Pompes funèbres Ginard	E5 / N°17
Résidence des Personnes Agées Pi	-
+ Crèche Maria et Procolo Tonini	F5 / N°30
Restaurant scolaire	F5 / N°28
Salle de spectacles Saint-Gobain	E4 / N1000
+ Médiathèque (Espace culturel)	F4 / N°09
Salle Marcel Cerdan	F5 / N°24
Salle Robert Amory	E6 / N°34
Stade omnisports Jean Bouin	14 / N°04
Station d'épuration	D8 / N°39











L'AGENCE DE COMPIÈGNE CONSTRUIT AVEC VOUS LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS ET À VOTRE BUDGET, PARTAGE SON SAVOIR-FAIRE ET VOUS FAIT PROFITER DE SON EXPÉRIENCE. NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ÉPAULER.

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés Aménagement d'espaces publics ou privés

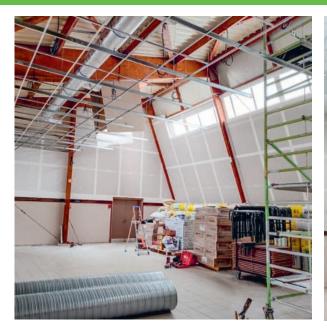
EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE

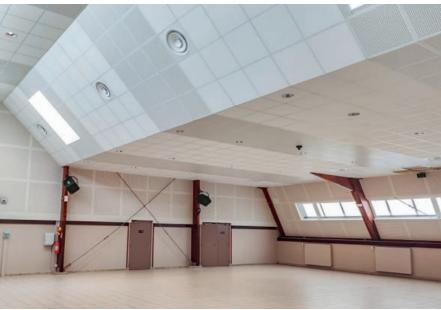
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 60777 Thourotte cedex T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com www.eurovia.fr



Travaux Urbanisme

Toujours améliorer





Complexe Édouard Pinchon:

La salle Georges Brassens a bénéficié d'importants travaux avec son isolation thermique et phonique, ainsi que la pose d'un faux plafond.

C'est donc dans un cadre très agréable que s'est déroulée la Cérémonie des Jardins et Balcons fleuris du 18 octobre.





La salle Simone Signoret a également fait l'objet de travaux de rénovation.

Avenue d'Austerlitz: il a été procédé à la réorganisation du stationnement des véhicules et à la sécurisation de la circulation, à l'amélioration de l'éclairage public et à la pose de bancs.

Travaux Urbanisme

notre qualité de vie



Rue d'Estienne d'Orves, le 22 mars 2022 : au premier plan, on assiste à la rénovation d'un trottoir. Au second plan, à proximité de la toute nouvelle résidence intergénérationnelle, on voit le parking que la municipalité est en train d'aménager.



Le parking, une fois achevé.



On y stocke tout ce qui est utile à la bonne marche de l'école.





Tout récemment, nous avons planté du gazon autour de l'église Notre-Dame de la Nativité. Laissons à la nature le temps de faire son œuvre : bientôt, nous pourrons en faire de belles photos!

Ça se passera demain

Canal Seine-Nord Europe : où en sommes-nous ?

es travaux ont débuté à Ribécourt, à Choisy-au-Bac, à Cambronne et à Montmacq pour la réalisation de la future écluse. Épaulé par Mme Catherine Arduin (Première Adjointe) et par M. Dany Desmarais (Conseiller Municipal), notre maire Patrice Carvalho a tenu une conférence de presse, le 6 février dernier, afin de faire le point du combat engagé pour faire valoir nos intérêts dans la réalisation de ce projet de voie fluviale à grand gabarit. Les contentieux demeurent nombreux avec la Société du Canal.

Tout d'abord, Patrice Carvalho a rappelé que, depuis toujours, il était favorable au Canal Seine-Nord Europe. Depuis des décennies, la France a privilégié le « tout routier » dans l'acheminement du fret. Cela conduit à l'engorgement du réseau routier, à des coûts faramineux pour son entretien. De plus, nous allons vers une catastrophe écologique. Il est donc plus que temps de développer des modes de transports alternatifs. De ce point de vue, la voie fluviale présente l'avantage de permettre l'acheminement massif de marchandises à moindre coût.

En outre, des pistes existent pour que, à court terme, le carburant des péniches puisse être l'hydrogène. Des recherches sont en cours tout près d'ici, à l'Université de Technologie de Compiègne, en lien avec des entreprises de l'Oise.

À Thourotte, des entreprises sont prêtes à privilégier la voie d'eau dans le transport de leur fret. C'est le cas de Saint-Gobain, de Granor et de Guerdin. Ce sera autant de camions en moins sur nos routes.

Pour le Canal Seine-Nord Europe, dès lors qu'il sert le développement des territoires

Seine-Nord nous intéresse aussi, dès lors qu'il permet un développement de nos territoires sur le plan économique, environnemental, touristique et culturel. On ne se contentera pas de regarder passer les péniches.

C'est là que les difficultés commencent, en particulier avec la Société du Canal. Il nous a fallu plus de deux ans pour obtenir que le quai de débarquement - qui nous est dû en droit - soit localisé à proximité des entreprises intéressées... et non plus loin d'elles, comme le prévoyait le projet initial, qui aurait entraîné une rupture de charge pour les industriels qui s'en seraient détournés. Aujourd'hui, cela est acté mais encore faudra-t-il que nous mettions la main à la poche car la Société du Canal n'a budgété que 2 millions d'euros pour ce quai qui, redisons-le, nous est dû. Le comblement partiel du Canal latéral à l'Oise est désormais également acté, afin de permettre un accès direct des entreprises au nouveau canal. Il interviendra deux ans après la mise en service de Seine-Nord Europe.

Les contentieux avec la Société du Canal Seine-Nord Europe

Il reste néanmoins de nombreux contentieux avec la Société du Canal. L'un d'entre eux concerne les rétablissements routiers, notamment entre Le Plessis-Brion et Thourotte. Nous en sommes toujours avec cette voie à 7 mètres de haut en fer à cheval, débouchant en plein centre de Le Plessis-Brion. Il existe pourtant un autre choix, tel que la CC2V l'a proposé dans une délibération votée à l'unanimité moins

deux voix (Montmacq et Le Plessis-Brion). Il s'agit d'une route en ligne droite, débouchant entre Le Plessis-Brion et Montmacq.

Tous ceux à qui nous avons soumis ce tracé ont convenu qu'il relevait du bon sens, à commencer par le Président de la Région, Xavier Bertrand, venu en octobre 2020 à la CC2V. Au sein même de la Société du Canal, il se dit que notre proposition est parfaitement fondée. Pourtant, Jérôme Dezobry, président du Directoire, continue de nous opposer comme seul argument que notre tracé se situe dans le champ captant l'eau qui alimente Le

Plessis-Brion. Ces situations existent partout sur le territoire national. De nombreux captages d'eau longent, par exemple, la RN31 entre Compiègne et Soissons.

Là où la mauvaise foi est flagrante, c'est quand la Société du Canal envisage de passer sur l'un des deux captages d'eau alimentant Thourotte. Si ce projet va à son terme, notre captage se retrouverait entre l'Oise et le nouveau Canal. Dans un courrier adressé au Président du SIVOM de Thourotte / Longueil-Annel, Suez (délégataire du service d'eau potable) met en garde sur les dangers de ce projet sur l'hydrogéologie, la qualité de l'eau, l'accessibilité et la sûreté du site. Nous proposons que soit envisagé un nouveau captage.

L'écluse de Cambronne-Montmacq sur un passage à grand gibier

Autre contentieux : il touche aux enjeux environnementaux. À l'issue de l'enquête publique environnementale de 2020-2021, nous avons attaqué l'arrêté préfectoral qui a suivi au Tribunal administratif. Nous attendons le délibéré de notre recours.

des entreprises sont prêtes à privilégier la voie d'eau dans le transport de leur fret.

Ça se passera demain



Mais le début des travaux du futur Canal justifie ce recours. La construction de l'écluse de Cambonne-Montmacq se situe sur un passage à grand gibier. Actuellement, la Société du Canal a installé des grillages qui empêchent les animaux d'emprunter le chemin habituel de leur migration. Or, là où ils passent habituellement, ils peuvent franchir le canal latéral et gagner la berge aménagée à cet effet. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Une fois à l'eau, ils ne peuvent plus remonter sur les berges et se noient. Nous sommes donc face à un vrai problème, car cela veut dire qu'un passage à grand gibier n'a pas été pris en compte dans l'enquête publique environnementale. Or, il faut d'urgence mettre un terme à cette situation. Nous avons saisi la Préfète de l'oise pour stopper les travaux et imposer la prise en compte de cette contrainte environnementale de protection de la faune.

Nous poursuivons notre travail pour que soient enfin retenues les propositions de bon sens que nous ne cessons de formuler pour des rétablissements routiers sûrs...et pour que le futur canal concoure au développement des territoires traversés.

De multiples travaux programmés en 2023



e nombreux travaux sont prévus au cours de cette année 2023. Ils sont destinés à améliorer davantage les conditions de vie des Thourottois. Voici nos principaux chantiers, avec les coûts HT.

- Route de Longueil-Annel: suite et fin de la mise aux normes des trottoirs, permettant la circulation des personnes à mobilité réduite, et travaux sur le réseau d'eaux pluviales. Ces interventions sont prévues à compter de la mi-avril. Elles s'effectueront par tronçons. Ensuite, le Conseil Départemental procédera à la réfection de la chaussée.
- Église Notre-Dame de la Nativité: réfection de la couverture en ardoise. Coût: 130 000 € avec une subvention de 25% de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre des monuments classés.
- Mairie: pose d'alarmes incendie.
- Promenade de la 32 : dès la mi-mars, réparation du réseau d'eaux pluviales au croisement entre la Promenade de la 32 et la rue du Maréchal Juin.
- Salle Simone Signoret, au sein du complexe Édouard Pinchon : en avril, changement des portes et des fenêtres. Coût : 16 550 €
- Salle Louis Aragon, au sein du complexe Édouard Pinchon: dès la fin du mois d'avril, réfection de l'éclairage avec pose de LEDs. Coût: 17 700 €.

- Salle Robert Amory: dès la fin du mois d'avril, création de 25 places de parking, rénovation de l'éclairage, réfection de l'entrée, avec recul du portail d'accès. Coût: 80 000 €.
- Avenue et rue Jean Moulin : rénovation de l'éclairage (mâts et candélabres) prévue début mai. Coût : 75 000 €, avec 80% de subventions.
- École de musique Jean Rochet : en mai, changement des portes et des fenêtres. Coût : 30 800 €.
- Salle Marcel Cerdan : en mai, changement des portes et des fenêtres. Coût : 58 000 €
- Salle du Courtil Muret : en juillet, réfection de l'éclairage avec pose de LEDs. Coût : 41 040 €.
- Salles périscolaires du Martelois : en avril et en juillet, réfection des faux plafonds, rénovation du chauffage, peintures.
- Groupes scolaires Onimus et Martelois : installation d'alarmes contre les intrusions.
- École maternelle Onimus : réfection des peintures du dortoir.

Tribune libre de la majorité

Réforme des retraites : le vrai du faux

I y avait longtemps que notre pays n'avait pas connu une telle mobilisation populaire contre un projet de réforme gouvernementale. À l'évidence, la volonté de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans ne passe pas dans l'opinion. La population française manifeste son mécontentement, avec l'appui de toutes les organisations syndicales de salariés. Malgré le passage en force du pouvoir, ce mouvement social n'a pas dit son dernier mot! En face, on trouve un gouvernement bien isolé, dont la communication est chaotique. Pour éclairer les Thourottois, nous faisons ici le point du vrai et du faux sur cette réforme.

Le projet de réforme est destiné à préserver le système des retraites par répartition : c'est faux.

Lorsque le ministre Ambroise Croizat a créé, en 1946, la sécurité sociale et notre système de retraite, l'ambition était d'en faire une nouvelle étape de la vie. Avec le financement solidaire basé sur les cotisations, chacun payait selon ses moyens et recevait selon ses besoins.

Aujourd'hui, repousser l'âge légal de départ et augmenter le nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein, c'est mettre en cause le système lui-même. À terme, cela poussera les salariés à financer eux-mêmes, pour ceux qui le pourront, leur propre retraite, en recourant aux assurances et à la capitalisation. Les salariés les moins bien lotis (bas salaires, périodes de chômage, contrats précaires, maladies...) seront condamnés à des pensions dérisoires et à des départs plus tardifs. Cela revient à mettre en pièces le régime de nos retraites, fondé sur la solidarité.

Seul l'allongement de la durée du travail peut équilibrer financièrement notre système de retraire : c'est faux.

Le système de retraite était excédentaire de 900 millions d'euros en 2021 et de 3,2 milliards d'euros en 2022. Selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le régime des retraites pourrait ensuite connaître un déficit avant de revenir à l'équilibre en 2032. Le déficit serait néanmoins contrôlable, ne représentant qu'entre 0,5% et 0,8% du PIB entre 2022 et 2032.

Sur le long terme (d'ici 2070), la part des dépenses de retraite dans le PIB serait comprise entre 14,7% (ce qui est le cas aujourd'hui) et 12,1%, toujours selon le COR. Le système de retraite n'est donc pas en danger financièrement. En revanche, ce qui le fragilise, ce sont les exonérations de cotisations

patronales, qui se sont accumulées au fil des réformes, notamment sur les bas salaires. Elles représentent un manque à gagner de 156 milliards d'euros.

L'espérance de vie augmente, il est donc normal de travailler plus longtemps : c'est faux.

Si l'espérance de vie augmente, les Français passent moins de temps en retraite... en raison des réformes précédentes. Par exemple, la réforme Sarkozy a déjà réduit d'un an la durée moyenne de la retraite. Elle était de 26 ans pour la génération née en 1950, elle est aujourd'hui de 24,6 ans pour la génération de 1970 et passera à 23,1 ans avec la retraite à 64 ans. De plus, l'espérance de vie varie en fonction du niveau de revenu. Les salariés dont les conditions de vie sont les plus modestes vivent, en moyenne, 13 années de moins que les plus aisés. Dans tous les cas, on a plus de chance de vieillir en bonne santé quand on est à la retraite plus tôt, que lorsqu'on

La réforme prévoit des dispositions pour les travaux pénibles et pour ceux qui ont commencé tôt à travailler. Elle prévoit une pension minimum de 1200 € : c'est faux.

est obligé de poursuivre le travail.

Sur ces points, le gouvernement a dit tout et son contraire, de telle sorte que plus personne n'y comprend rien. Ainsi, les salariés ayant commencé à travailler à 20 ans pourraient partir après 43 années de cotisations. En revanche, ceux qui ont débuté à 16 ans devront cotiser 44 ans. Cherchez l'erreur! Quant aux 1200 € de pension minimum garantie pour ceux qui ont une carrière complète, ce n'est qu'un effet d'annonce. Elle concernera bien peu de retraités. Ceux qui ont une pension de 1100 € pourront y prétendre : cela leur fera une augmentation de 100 €. Ceux qui perçoivent moins n'en verront pas la couleur.



Le système de retraite n'est pas en danger financièrement."

Compiègne, le 19 janvier 2023, parmi les manifestants, on reconnaît Patrice Carvalho et Catherine Arduin.

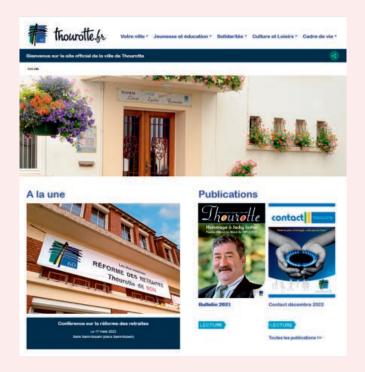


Tribune libre de l'opposition

Opposition

Le groupe d'élus d'Opposition n'a pas souhaité publier une tribune dans ce numéro.

Votre quotidien



Le nouveau www.thourotte.fr

Le site Internet de la municipalité a fait peau neuve : le nouveau *www.thourotte.fr* est en ligne depuis le 17 octobre. Il est notamment mieux adapté à la consultation sur smartphone. Nous vous laissons le découvrir.

Son objectif est de vous faire mieux connaître et partager la réalité de notre commune, ses atouts, tout ce qu'elle offre en services, en activités sociales, culturelles, cultures, sportives ou associatives.

Bien sûr, ce site est appelé à évoluer, à s'enrichir encore. Bonne visite!

N'oubliez pas Facebook et CityAll!

Rejoignez la communauté des 1200 abonnés de la page Facebook *Municipalité de Thourotte – officiel!* Elle complète les deux réseaux sociaux que compte la municipalité depuis des années: les pages Facebook *Espace Culturel de Thourotte* et *Espace Angèle Fontaine*.

Vous préférez connaître l'actualité thourottoise d'un seul coup d'œil ? Elle est synthétisée dans l'application gratuite CityAll, qui reprend les messages publiés sur les panneaux lumineux d'information. En cas d'urgence (inondation, coupure de gaz par exemple), CityAll vous envoie une notification. L'application est compatible à partir d'Android 5.0 et d'I.O.S. 12. Aucune donnée personnelle n'est demandée au moment de l'installation.

Ne cherchez plus ce qui se passe à Thourotte : c'est l'actualité qui vient à vous !

Page 29

Votre quotidien

Vos services municipaux

Coordonnées de la mairie

Adresse de la mairie : 18 rue Jean Jaurès

Ecrire à : Hôtel de ville, C.S. 60069, 60777 Thourotte cedex

Tél. 03 44 90 61 00 • Fax: 03 44 76 51 23

Courriel: mairie@thourotte.fr · Site Internet: www.thourotte.fr

Page Facebook : Municipalité de Thourotte - Officiel

La mairie est à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h.

Le mardi soir : ouverture prolongée jusqu'à 18h15.

Direction Générale des Services Tél. 03 44 90 61 07

M^{me} COLLERY Céline Directrice Générale des Services

M^{me} LEBOEUF Clarisse Assistante de direction

M. DESMOULIN Jacques Chargé de communication

M. FRUGIER Damien Chargé de communication

M^{me} BONGARD Aurore Responsable informatique

Accueil-Standard

 \mathbf{M}^{mes} FIEVET Anne et VEGELI Sabine $H\hat{o}tesses$ d'accueil

État civil - Elections - Etrangers - Cimetière

Tél. 03 44 90 61 32

M^{me} GROSCAUX Corinne Adjointe administrative

Intendance

M^{me} DELAPLACE Viktoria Responsable

Ressources humaines

M^{me} LANGLOIS Cécile Responsable du service

M[™] SZMIGIELSKI Cécilia Gestionnaire en R.H.

Service financier

M. GAUDET Sylvain Responsable de gestion financière et comptable

Services Techniques et Urbanisme Tél. 03 44 90 61 34

M[™] CORBEAU Noémie Assistante de direction

M. GROSLONG Patrick Responsable des ateliers municipaux

Cimetière

Horaires d'ouverture :

8h30-19h (du 1er avril au 30 septembre) 8h30-18h (du 1er octobre au 31 mars)

Pour les concessions, s'adresser en mairie : 03 44 90 61 32

Service Développement culturel Tél. 03 44 90 61 35

M^{me} KUREK Céline Directrice du service

M^{me} CHLAGOU Barbara Assistante de direction

M. FOURNIER Laurent Archiviste

M^{me} SAFFON Émilie Chargée des relations avec le public

M. TARLAY Nicolas Programmateur - régisseur

Médiathèque

Place Saint-Gobain - Tél. 03 44 90 61 26

M^{me} BOURCHY Virginie Bibliothécaire

M^{me} LIÉNARD Sylvie Agent de médiathèque

- Tarifs : adulte habitant Thourotte : 8 € l'inscription à l'année / adulte non Thourottois : 16 €. Pour les autres adultes du foyer : inscription gratuite. L'inscription est de 32 € pour les groupes extérieurs. Sur présentation d'un justificatif, l'inscription est gratuite pour les mineurs, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du R.S.A et les collectivités de Thourotte.
- Horaires: Mardi 12h-19h Mercredi 9h-12h puis 13h30-18h Vendredi 13h30-18h Samedi 9h-18h Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

École Municipale de Musique Jean Rochet

4 rue Michel Neuville - Tél. 03 44 76 40 28

M. BASSERIE Yves Directeur

M. ALBERT Franck, M^{me} BAJARD Stéphanie, M. DESAINT Étienne,

M. RZEPLINSKI Stéphane, M. SERGEANT Benoît

Assistants d'enseignement artistique



Le marché du jeudi matin, en centre ville.

Votre quotidien

Service Développement social -Éducatif - Jeunesse Tél. 03 44 90 63 46

M^{me} MADELAINE Julie Directrice du service

M^{me} DEMARQUE Marie-Noëlle Assistante de direction

M^{me} HMIMID Najate Assistante service scolaire et périscolaire

Tél. 03 44 90 61 39

Crèche Maria et Procolo Tonini (structure multi-accueil petite enfance : accueil régulier et occasionnel)

Rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 16 60

M^{me} RICHEZ Élodie Directrice

M^{me} ALEXANDRE Élise Directrice adjointe

• Ouverture du lundi au jeudi de 7h30 à 18h50, le vendredi de 7h30 à 18h20.

Espace Angèle Fontaine (activités familiales et sociales)

Rue du Général Kœnig - Tél. 03 44 90 68 90

M^{me} MAZURE Chloé Responsable de la structure et

conseillière en économie familliale et sociale

M^{me} SIEUX Coraline Hôtesse d'accueil

M^{me} VROMANT Valérie Conseillère en Insertion Professionnelle

M^{me} BOSMAN Julianne Animatrice

M^{me} DEPIERRE Orianne Animatrice

• Horaires: Du mardi au vendredi 8h30-12h30 puis 13h30-17h30 • Samedi 9h-13h • Fermeture le lundi et le dimanche.

Désormais, le samedi, l'Espace Angèle Fontaine et sa ludothèque ouvrent de 9h à 13h.



Accueil périscolaire

M^{me} BOSMAN Julianne Directrice de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire des écoles du Martelois M^{me} LEPAGE Dorothée Directrice de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire des écoles Onimus

École maternelle Onimus: Tél. 06 32 01 24 43
École élémentaire Onimus: Tél. 03 44 96 12 17
Groupe scolaire du Martelois: Tél. 06 30 02 10 07

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

En mairie - Tél. 03 44 90 61 06

M^{me} BRAMARD Mélanie Conseillère sociale

Résidence pour les personnes âgées Pierre Baujoin

2 rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 41 85 M^{mes} ROSSIGNOL Delphine et MOUSLI Sonia *Gardiennes*



Séance d'aquadouce : le toît amovible de la piscine a été ouvert pour profiter du beau temps.

Service des Sports et de la Vie associative

Tél. 03 44 90 61 31

M^{me} COLLERY Céline Directrice du service

M^{me} DECAMME Christel Assistante de direction

M. JEHMA Jamel Chargé des équipements

Piscine Georges Bonichot

Avenue Jean Moulin - Tél. 03 44 76 10 15

M. SEGUIN Arnaud Responsable de l'établissement

- Ouverture au public en période scolaire : Fermeture le lundi
 Mardi 17h-19h · Mercredi 15h-18h · Fermeture le jeudi · Vendredi 12h-13h30 puis 17h-20h · Samedi 14h30-16h30 puis 17h-19h · Dimanche 9h-12h30
- Ouverture au public pendant les vacances scolaires: Fermeture le lundi • Du mardi au jeudi 14h30-16h30 puis 17h-19h • Vendredi 12h-13h30, 14h30-16h30 puis 17h-20h • Samedi 14h30-16h30 puis 17h-19h • Dimanche 9h-12h30
- Fermeture de la caisse : 45 minutes avant la fermeture de l'établissement.

Complexe polyvalent Édouard Pinchon

26 bis avenue d'Austerlitz - Tél. 03 44 76 54 80

quotidien

Enseignement

Pour les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires, aux activités périscolaires et à la cantine, merci de vous adresser, en mairie, au service scolaire : Mme Najate HMIMID, 03 44 90 61 39.

Groupe scolaire du Martelois Rue Guynemer

Ecole Maternelle : 03 44 76 29 76 - Ecole élémentaire : 03 44 76 28 46

Groupe scolaire Joseph Onimus Rue Jean Jaurès

Ecole Maternelle: 03 44 76 03 57 - Ecole élémentaire: 03 44 76 02 27

Collège Clotaire Baujoin 2 rue Charlemagne

Tél. 03 44 76 02 66 ou 03 44 76 00 31



Le collège Clotaire Baujoin.

Culte

Église Notre-Dame de la Nativité

Chemin du Halage.

Maison paroissiale

9 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 39 81

os services

Déchetterie

3 rue des Amours - Tél. 03 44 76 62 75. Obligatoire, la carte d'accès s'obtient sur demande auprès du service Environnement de la C.C.2.V. 03 44 96 31 00 / www.cc2v.fr

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h30 à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés et le dimanche précédant Pâques.

La Poste

- · Centre de distribution : rue Amour Baillon. Tél. 03 44 96 33 10
- Bureau du 57 place de la République : Tél. 03 44 90 62 90

Ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. Levée à 15h45.

Ouvert le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples) **Thourotte / Longueil-Annel**

Le siège de votre service d'eau potable et d'assainissement des eaux usées est en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 07

S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer)

Tél: 36 35 (au prix d'un appel local) - www.sncf.com

Vos démarches

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

- Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine. Tél: 03 44 90 68 90
- · Les allocations des Thourottois sont régies par la C.A.F. de Beauvais: 2, rue Jules Ferry, C.S. 90729, 60012 BEAUVAIS cedex
- · Votre antenne de proximité : 3 rue de l'Anthemis, 60200 COMPIÈGNE
- Tél: 32 30 (au prix d'un appel local)
- · www.caf.fr

C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

9, rue du Maréchal Juin - 60150 THOUROTTE Tél. 03 44 96 31 00 - www.cc2v.fr

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) "Le Jardin des Deux Vallées"

101 rue de la République - 60150 THOUROTTE Tél. 03 44 23 23 40

Maison Départementale de la Solidarité

22 rue Jean Jaurès - 60150 THOUROTTE Tél. 03 44 10 75 85

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30. Le vendredi, ouverture de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h.

Pôle Emploi

- · Commencer toute démarche en appelant le 39 49 (service gratuit + prix d'un appel)
- www.pole-emploi.fr

En cas d'urgence

15 : S.A.M.U.

17: Gendarmerie Nationale

517 avenue Léo Delibes - 60750 CHOISY-AU-BAC Tél. 03 44 85 42 17

18 ou 112 : Pompiers - Centre de secours Claude Baujoin

Boulevard Henri Barbusse - 60150 THOUROTTE Tél. 03 44 90 61 10

Police Municipale de Thourotte

Hôtel de ville, 18 rue Jean Jaurès - Tél. 06 80 70 60 33

Europe Ambulances Services

2 rue Pasteur - Tél. 03 44 76 49 26

Centre hospitalier de Noyon

Avenue Alsace Lorraine - 60400 NOYON Tél. 03 44 23 60 00

Centre hospitalier de Compiègne

8 avenue Henri Adnot, Z.A.C. "Mercières 3" - 60200 COMPIÈGNE Tél. 03 44 23 60 00

Polyclinique Saint-Côme

7 rue Jean-Jacques Bernard - 60200 COMPIÈGNE Tél. 03 44 92 43 43

Service d'urgence 24H/24 : 03 44 92 43 43

Santé

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine. Tél. 03 44 90 68 90

- Les Thourottois sont rattachés à la C.P.A.M. de Beauvais : 1 rue de Savoie, C.S. 30326, 60013 BEAUVAIS cedex
- La C.P.A.M. de Beauvais a une antenne à Compiègne : rue du Général Kœnig, C.S. 30027, 60321 COMPIÈGNE cedex
- Les agences de la C.P.A.M. vous accueillent uniquement sur rendezvous, de préférence depuis votre compte *ameli*, ou par téléphone.
- Tél. : 36 46 (au prix d'un appel local) www.ameli.fr

Dentistes

- M^{me} SAS et M. BOTAN : 1 rue des Aubépines Tél. 03 44 76 28 08
- M^{me} LALLEMAND : 22 boulevard Henri Barbusse Tél. 03 44 86 94 33
- M. MOGNOLLE : 50 rue de la République Tél. 03 44 76 02 64
- Centre de santé dentaire de la M.I.C. Réseau de Santé Solidaire :
 1 rue de Voguë Tél. 03 44 76 74 04

Écouter Voir

- 6 place de la République Tél. 03 44 76 02 17
- · Galerie commerciale de Super U Tél. 03 44 96 05 80

Infirmières

- M^{mes} BUFFET-LEVEQUE et MANABRE : 12 rue Jean Jaurès Tél. 03 44 76 02 36
- M^{mes} GENTILINI, MILLIEN, SEGUIN: 4 bis rue d'Estienne d'Orves -Tél. 03 44 76 02 20
- M^{mes} GAILLARD, HERREBOUDT, LEQUEUX, MARTINOT: 3 place Raymond Poincaré - Tél. 03 44 36 18 79

Kinésithérapeute

• M. LEMARCHAND: 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 13 47

Laboratoire d'analyses BELLANGER

11 rue de la République - Tél. 03 44 96 30 50

Médecins

- Docteur LARDEUR : 87 rue de la République Tél. 03 44 76 26 20
- Docteur PERCOT : 2 place de la République Tél. 03 44 76 00 51
- Docteurs MEYRAT et REDIS-DRUENNE : Centre de santé de la M.I.C. -Réseau de Santé Solidaire - 1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 74 04

Mutuelle Familiale

1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 61 32

Orthophoniste

• M^{me} BONNE Nadège : 1 rue Arnaud de Voguë - Tél. 06 16 82 68 85

Pédicures-podologues

- M^{me} DENOYELLE : 1 place Raymond Poincaré Tél. 03 44 20 99 54
- M^{me} TINGAUD-MEIRIEUX : 57 place de la République Tél : 06 64 87 27 83

Pharmacies

- M. HAMIK: 2 rue d'Estienne d'Orves Tél. 03 44 76 51 51
- Pharmacie de la place : 5 place de la République Tél. 03 44 76 02 26
- Pharmacie mutualiste : 1 rue de Voguë Tél : 03 44 76 00 35

Psychologues

- M^{me} GENIELLE-BRUNET : Centre de santé de la M.I.C. Réseau de Santé Solidaire - 1 rue de Voguë - Tél. 07 69 98 57 77
- M^{me} LOUBRY: 9 rue Gauguin Tél. 07 68 29 76 28

Sophrologue

• M^{me} MABESOONE : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 06 61 54 81 99

Vétérinaires

• Dr MENDONCA et associés : 10 rue Amour Baillon - Tél. 09 60 37 12 84





Votre quotidien

Vos vœux pour ... juillet 2023!

Au revoir Thourotte Plage

Chaque mois de juillet, Thourotte Plage prend ses quartiers, hier place de la mairie, plus récemment sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon pour le bonheur des jeunes et de leurs parents. Mais il faut savoir se renouveler, au risque de lasser. L'été, il ne faut pas que la routine s'installe. C'est pourquoi la municipalité réfléchit à l'organisation de nouvelles activités durant la période estivale.

À chaque quartier son animation

Avec le concours des services municipaux, nous proposerons, du lundi au vendredi, une animation par jour en variant les quartiers les lieux de pratique. Nous préparerons donc des jeux, des tournois sportifs, des ateliers, des rencontres...

Les week-ends de juillet : à vous de nous suggérer des spectacles !

Nous organiserons des représentations gratuites, pour tous publics, essentiellement en extérieur. Nous pourrions solliciter des prestataires extérieurs : comédiens, chanteurs, danseurs, acrobates, cascadeurs, etc.

Qu'est-ce qui vous ferait plaisir ? Envoyez-nous sur vos suggestions ! Vous pouvez déposer une lettre en mairie, ou écrire à dsva@thourotte.fr

Préparez votre été! L'Espace Angèle Fontaine vous accompagne dans l'organisation de vos vacances.

- Recherche de financements : êtes-vous éligible aux aides de VACAF, de Vacances Ouvertes ou encore du CCAS ?
- Préparation du départ : où trouver la bonne destination, comment réserver, quel moyen de transport ?
- Élaboration du budget : arrhes, acompte, épargne, dépenses...
- · Organisation : les essentiels à emmener, les numéros d'urgence...

Dès maintenant, n'hésitez pas à contacter la conseillère en économie sociale et familiale, qui vous aidera à préparer votre dossier... et vos vacances !

Espace Angèle Fontaine Rue du Général Kœnig 03 44 90 68 90

Courriel: espace angele fontaine @thour otte. fr

Facebook : Espace Angèle Fontaine



Prochaines cérémonies patriotiques

Les commémorations sont désormais organisées au nouveau monument aux morts, proche du groupe scolaire Joseph Onimus, rue Jean Jaurès. Donnés à titre indicatif, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous invitons à les vérifier à l'approche de l'événement, par exemple en consultant la section *Agenda* du site *www.thourotte.fr*



La cérémonie du 11 novembre 2022.

- Journée nationale de la déportation Dimanche 30 avril 2023, à 11h
- ${f \cdot}$ 78° anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale Lundi 8 mai 2023, à 11h
- 83ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle Dimanche 18 juin 2023, à 11h
- Fête Nationale

Jeudi 13 juillet 2023, à 21h

- **79**ème anniversaire de la libération de Thourotte Vendredi 1er septembre 2023, à 19h
- 105ème anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale Samedi 11 novembre 2023, à 11h
- Commémoration de la Guerre d'Algérie Mardi 19 mars 2024, à 19h

Location de salles au complexe Édouard Pinchon

Grandes réunions, banquets, mariages se préparent dès maintenant! Au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz), vous louez des salles aux tailles et aux fonctionnalités différentes (avec ou sans cuisine, etc.). Vous pouvez vous renseigner sur le site www.thourotte.fr ou auprès du service des sports et de la vie associative - 03 44 90 61 31 - dsva@thourotte.fr

Salle Louis Aragon

Dotée de ses 600 m², d'une scène et d'une cuisine professionnelle, elle peut accueillir 500 personnes pour des repas de mariages, bals, congrès, expositions.

Repas, ba

Caution

riopas, bar
Pour les résidents thourottois
Pour les non résidents
Vin d'honneur
Pour les résidents thourottois
Pour les non résidents 500 €
Congrès, réunion
Pour les résidents thourottois sur demande
Pour les non résidents
En option : location de la loge
100 € + une caution de 50 €
Caution
700 € pour la location en général + 500 € pour le ménage

Salle Georges Brassens

Adaptée pour recevoir 200 personnes. Dotée d'une cuisine conçue pour réchauffer les plats, elle est idéale pour des vins d'honneur ou des repas.

......300 € pour la location en général + 300 € pour le ménage

Depuis le site Internet www.thourotte.fr, il est possible d'effectuer la visite virtuelle du complexe Édouard Pinchon pour découvrir ses salles et leurs caractéristiques.

Salle Simone Signoret

Conçue pour des petites réunions familiales d'une trentaine de personnes, sa cuisine attenante est adaptée pour réchauffer les plats.

· Repas avec cuisine

Pour les résidents thourottois	. 150 €
Pour les non résidents	. 300 €
Vin d'honneur	
Pour les résidents thourottois	90 €
Pour les non résidents	. 180 €
Caution	
100 € pour la location en général + 100 € pour le r	nénage

Salles Gérard Philipe et Boris Vian

• Réunion d'une journée (8h-22h)

• Réunion d'une demi-journée (8h-12h ou 13h30-17h30) uniquement pour des organismes comme des associations, des syndicats, des entreprises, ou encore des centres de formation.

Ces tarifs sont valables pour une location de 24h. Ils sont réduits de 50% à partir du deuxième jour.



Votre quotidien

Pièces désirées	Où s'adresser		Pièces à fournir	Coût
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance)	Indiquer la date de naissance, le nom et le prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	à demander au service État Civil	Date du mariage, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Bulletin de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	J	Date du décès, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	
Carte d'électeur	Mairie du domicile (Inscription sur les listes électorales	s toute l' année)	Avoir 18 ans. Carte d'identité et Justificatif de domicile.	Gratuit
Casier judiciaire	Par courrier : Casier judiciaire na 107 rue Landreau - 44079 Nante ou par Internet : vosdroits.servio	es	Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	Gratuit
Certificat de nationalité	Tribunal d'Instance : 26 allée de 03 44 53 91 00	s Soupirs, 60300 Senlis	Pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Livret de famille ou duplicata	Mairie du mariage ou du domici	le	Dossier à remplir en mairie	Gratuit
Permis de construire, déclaration de travaux	Mairie et lieu de construction		Un dossier complet	Gratuit
Légalisation de signature	En mairie		Signature à faire à la mairie devant l'officier d'État civil, avec une pièce d'identité	Gratuit

P.A.C.S.: enregistrement en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PActes Civils de Solidarité sont à enregistrer en mairie et non plus au tribunal.

Les deux partenaires doivent donc se présenter auprès de l'officier d'État civil munis des pièces suivantes :

- la copie intégrale de l'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) de chaque partenaire
- · la pièce d'identité de chaque partenaire
- une attestation de résidence commune signée des deux partenaires
- la convention de P.A.C.S. et la déclaration de P.A.C.S. (modèles disponibles sur www.service-public.fr)
- si l'un ou l'autre des partenaires est divorcé ou veuf, la photocopie du livret de famille mentionnant le divorce ou le décès ou la copie intégrale de l'acte de mariage en cas de divorce ou l'acte de décès.
- si l'un des partenaires est sous curatelle, la copie du jugement de mise sous curatelle. La convention de P.A.C.S. devra être co-signée par le curateur.
- si l'un des partenaires est de nationalité étrangère :
- la copie intégrale de l'acte de naissance du pays d'origine datant de moins de 6 mois avec le visa du Ministère des affaires étrangères ou du Consulat de France dans le pays d'origine ou du Consulat du pays d'origine en France
- la traduction de cet acte de naissance en langue française
- un certificat de coutume délivré par les autorités diplomatiques de d'État dont le partenaire a la nationalité



- un certificat de célibat à demander au Consulat ou l'Ambassade sur place en France
- un certificat de non P.A.C.S.
- si le partenaire réside en France depuis plus d'un an, un certificat d'inscription ou de non inscription au répertoire civil ou copie des extraits le concernant conservés au répertoire à demander au Ministère des affaires étrangères.

Vous trouverez les informations complètes sur Internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144 Vous pouvez vous renseigner auprès de l'officier d'État civil, en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 32 corinne.groscaux@thourotte.fr

À 16 ans : recensement obligatoire

Vous êtes de nationalité française, et vous allez avoir 16 ans ? Que vous soyez une fille ou un garçon, vous devez impérativement vous faire recenser! N'oubliez pas cette démarche capitale! Si vous l'oubliez, vous ne serez plus autorisé(e) à passer les examens et concours d'État : conduite accompagnée, permis de conduire, C.A.P., B.E.P., baccalauréat, etc.

Pour obtenir votre attestation de recensement, vous devez vous rendre en mairie, avec une pièce d'identité et votre livret de famille, au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie dans les délais requis, votre représentant légal (père, mère, tuteur...) est autorisé à accomplir les démarches à votre place.

Votre quotidien

La carte d'identité et le passeport ne sont pas disponibles à Thourotte Adressez-vous aux mairies de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

À l'instar des passeports, la carte d'identité (C.N.I.) n'est plus délivrée en mairie de Thourotte. Pour obtenir ces deux pièces, il faut vous rendre dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales, par exemple à Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

Il est possible d'effectuer une pré-demande sur Internet, non obligatoire mais conseillée pour accélérer les démarches.

Pour connaître les règles en vigueur et pour remplir sa pré-demande : www.oise.gouv.fr/demarches-administratives

Pièces à fournir pour obtenir un passeport

Vous devez apporter une photo d'identité prise par un professionnel de la photographie ou dans une cabine de photomaton. Les pièces à fournir sont : votre ancien passeport, une pièce d'identité, un justificatif de domicile (facture...) de moins de 3 mois, un timbre fiscal électronique (de 17 € pour les moins de 15 ans, de 42 € pour les 15-17 ans, de 86 € pour les personnes de 18 ans et plus).

La nouvelle carte d'identité électronique

Les démarches d'obtention restent inchangées, la gratuité est maintenue, mais la durée de validité redescend de 15 à 10 ans. Premier changement notable : l'objet a désormais la taille d'une carte bancaire. La principale innovation se trouve au dos de la carte : c'est une puce électronique, qui sécurise vos informations personnelles. Il est désormais possible d'indiquer deux adresses : c'est notamment utile aux enfants en garde alternée.

Pièces à fournir pour obtenir une carte nationale d'identité

Pour un mineur, il faut apporter la copie intégrale de l'acte de naissance ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité des deux parents. À tous, il est demandé de fournir une photo d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + copie) et une copie de l'ancienne carte. Les démarches sont gratuites.

En cas de perte ou de vol de la carte, un timbre fiscal électronique à 25 € est demandé.



Comment obtenir

l'autorisation de sortie des mineurs non accompagnés d'un parent

Tout mineur voyageant à l'étranger sans un adulte titulaire de l'autorité parentale doit présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)
- une autorisation de sortie du territoire, signée par un titulaire de l'autorité parentale
- la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

L'autorisation de sortie du territoire doit être renseignée sur un imprimé C.E.R.F.A. (n°15646*01) accessible sur le site **www.service-public.fr** Aucune démarche ne sera à effectuer auprès de la mairie.

Votre quotidien

La version parlée de votre bulletin municipal et d'un bon livre !

Depuis 2016, la municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro, vous pourrez gratuitement retirer votre C.D. à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter ce bulletin sur votre smartphone, en utilisant le Q.R. code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donneurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le Q.R. code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit. Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Le bulletin annuel Thourotte



Le livre offert



Trans-Doc

M. Hubert Ossart, président

17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne

Tél: 06 78 43 46 08

Site Internet: www.trans-doc.org

63 ans en 2023 ? Joignez-vous aux Seniors!

Vous habitez Thourotte et vous avez au moins 63 ans ? Vous pouvez vous joindre à nos sorties et spectacles ou profiter des bons d'achat de Noël et de Pâques!

Faites-vous connaître auprès de la mairie :

Mme Marie-Noëlle Demarque · Service Développement Social 03 44 60 63 46 · marie-noelle.demarque@thourotte.fr

Concours 2023 des maisons et balcons fleuris : inscrivez-vous

La ville de Thourotte organise, chaque année, un concours destiné à récompenser les initiatives de ses habitants en faveur du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres. Ils contribuent ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie, à la valorisation de la commune et à la sensibilisation des plus jeunes au respect de notre environnement commun. Depuis deux ans, nous avons fait évoluer le fonctionnement du concours : finies, les visites-surprises! Désormais, c'est à vous de vous inscrire. Il y a une récompense pour chaque participant!

Où trouver le formulaire ? En bas de cette page ! Si vous ne voulez pas découper votre beau magazine, vous pouvez recopier le bulletin d'inscription ou le télécharger sur **www.thourotte.fr/parcs-et-jardins/villes-fleuries**

Une fois le formulaire complété, vous pouvez l'envoyer par e-mail à l'adresse *urbanisme@thourotte.fr* ou le déposer à l'accueil de la mairie, de la médiathèque ou de l'Espace Angèle Fontaine. Attention, il y a une date limite d'inscription : le 25 mai 2023.

Les élus et les membres du jury ne peuvent pas participer au concours, même s'ils ont un beau jardin!

><

Bulletin d'inscription au Concours des Jardins et Balcons fleuris

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
N° DE TÉLÉPHO

NOM : PRÉNOM :	
ADRESSE:	

N° DE TÉLÉPHONE	:

Votre catégorie :

Λ		Maison	01/00	iardia	vioible	طم	١٥	
А	ш	iviaison	avec	iardin	visible	ae	ıa	rue

- B

 Balcon ou fenêtre dans un immeuble visible du domaine public
- À Thourotte, le :









SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION

mutuelle-familiale.fr



SUPER (U) Thourotte



LES HORAIRES

DU LUNDI AU JEUDI de 8h30 à 19h30 VENDREDI ET SAMEDI de 8h30 à 20h LE DIMANCHE de 9h00 à 12h30

TEMPS CALME

éclairage adapté, arrêt de la musique LE MARDI de 13h30 à 15h30

LES SERVICES



Gaz

































À BIENTÔT DANS VOTRE





Tél.: 03 44 30 44 80